
Manuscrits hébreux et judéo-arabes médiévaux

Les documents de la Guenizah du Caire rédigés au x^e siècle en Afrique du Nord

Judith Olszowy-Schlanger



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ashp/169>

DOI : [10.4000/ashp.169](https://doi.org/10.4000/ashp.169)

ISSN : 1969-6310

Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2008

Pagination : 24-25

ISSN : 0766-0677

Référence électronique

Judith Olszowy-Schlanger, « Manuscrits hébreux et judéo-arabes médiévaux », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 139 | 2008, mis en ligne le 19 novembre 2008, consulté le 01 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/169> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.169>

MANUSCRITS HÉBREUX ET JUDÉO-ARABES MÉDIÉVAUX

Directeur d'études : M^{me} Judith OLSZOWY-SCHLANGER

Programme de l'année 2006-2007 : *Les documents de la Guenizah du Caire rédigés au X^e siècle en Afrique du Nord.*

Dans le prolongement du thème de recherche des années précédentes, les conférences de cette année ont porté principalement sur l'étude des documents juridiques du x^e siècle provenant de la Guenizah du Caire. L'étude de ces documents, surtout des contrats juridiques précisément datés et localisés a pour but d'une part d'étudier les pratiques diplomatiques des scribes/notaires juifs dans l'Orient médiéval dans leur contexte historique et social et d'autre part de contribuer à dresser une typologie des écritures hébraïques médiévales. En effet, les travaux concernant la typologie des écritures hébraïques, notamment les travaux de l'équipe paléographique franco-israélienne dirigée par Colette Sirat (EPHE) et Malachi Beit-Arié (université hébraïque de Jérusalem) menés depuis les années 1960 ont porté sur les codex datés à l'exclusion des textes documentaires. Or, l'examen des contrats juridiques les plus anciens conservés dans la Guenizah du Caire (ix^e et x^e siècles) apporte des informations essentielles sur le développement et différenciation géographique de l'écriture hébraïque de type carré et sur la naissance des écritures documentaires proprement dites, répandues surtout à partir du début du xi^e siècle.

Au cours de cette année, nous nous sommes penchés sur un groupe de contrats rédigés au cours du x^e siècle en Afrique du Nord, et plus particulièrement dans la ville de Kairouan (Tunisie). Les travaux existants, surtout ceux de S. D. Goitein¹ et de M. Ben-Sasson², ont souligné l'importance de la communauté juive de cette ville qui, déjà à la fin du ix^e siècle, possédait un tribunal rabbinique propre ainsi qu'une communauté des savants dont les plus célèbres ont été le médecin Isaac Israeli et son élève médecin et philosophe Dunash ibn Tamim. Les marchands de Kairouan entretenaient des relations commerciales avec l'Égypte, et des documents de la Guenizah du Caire montrent que les grandes entreprises familiales tunisiennes avaient leurs succursales à Fustat. Ces liens économiques justifient probablement la présence des contrats rédigés à Kairouan dans la guenizah de la synagogue Ben Ezra à Fustat (Vieux Caire). Plus important encore pour notre propos est la relation étroite, commerciale mais aussi intellectuelle et institutionnelle, qui unissait les communautés de l'ancienne province d'Ifrikiyya aux communautés et académies talmudiques de Babylonie (Irak), contrairement à la Palestine, Syrie, Italie du Sud et, en partie, Égypte dont les communa-

1. *A Mediterranean Society: The Jewish Communities of the Arab World as portrayed in the Documents of the Cairo Geniza*, Berkeley - Los Angeles - Londres, 6 vol., 1967-1981.
2. *The Emergence of the Local Jewish Community in the Muslim World, Qayrawan, 800-1057*, (en hébreu), Jérusalem, 1996.

tés juives se tournaient vers l'académie de Jérusalem. La loyauté des communautés d'Afrique du Nord, comme d'ailleurs de celles d'Espagne, aux autorités rabbiniques (*Geonim*) de Babylonie est en partie justifiée par le faite qu'une partie de ces communautés est une conséquence directe des vagues migrations consécutives de l'Irak et de l'Iran, bien documentées à l'époque aussi bien pour la population juive que pour les musulmans¹.

Ces liens historiques qui unissaient les communautés juives de l'Afrique du Nord avec l'Irak d'une part et l'Espagne de l'autre sont d'une certaine façon reflétés dans la typologie de l'écriture hébraïque. Les documents qui nous sont connus, tels que Cambridge, TS 12.468, une quittance écrite à Kairouan en 978, ou Oxford, Bodl. Or. MS Heb. a 2. 2, un contrat de mariage rédigé à Baraka (Lybie) en 990, sont en écriture de type carré définie en général comme « orientale ». Plusieurs groupes distincts peuvent être définis au sein du type « oriental » de l'écriture hébraïque. Après l'étude comparative menée au cours de nos conférences, nous constatons que le groupe représenté par les documents juridiques du x^e siècle de l'Afrique du Nord a à la fois des affinités avec les écritures carrées calligraphiques employées dans des codex massorétiques de la Bible écrits en Babylonie ou en Égypte et avec des écritures carrées attestées, plus tardivement, en Espagne. En effet, il a été suggéré que l'écriture « sépharade » a eu ses racines en Afrique du Nord, et notamment à Kairouan².

1. E. Ashtor, « Un mouvement migratoire au haut Moyen Âge. Migrations de l'Irak vers les pays méditerranéens », *Annales*, 27/1 (1972), p. 185-214.
2. M. Beit-Arié, « Introduction », dans M. Beit-Arié et E. Engel (éd.), *Specimens of Mediaeval Hebrew Scripts*, vol. II: *Sefardic Script* (en hébreu), Jérusalem, 2002, p. 12.